

PLAN D'ÉTUDES CADRE POUR LES ÉCOLES DE CULTURE GÉNÉRALE

du 25 octobre 2018 (entrée en vigueur le 1^{er} août 2019)



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

6.3 ÉCONOMIE ET DROIT

OBJECTIFS

La discipline économie et droit porte sur le fonctionnement global de l'économie. Les élèves sont en mesure d'agir avec discernement en tant que citoyens et acteurs économiques informés, par ex. en tant que collaborateurs d'une entreprise ou en tant que consommateurs. Ils sont capables de décrire les phénomènes, les problématiques et les processus économiques et juridiques en mettant en évidence les conflits d'objectifs ainsi que les interactions avec l'environnement naturel, technologique, économique, culturel et social. Ils saisissent les aspects économiques du fonctionnement de la société et sont capables de décrire les cadres légal et économique applicables.

Les élèves sont en mesure de se forger leur propre opinion sur les questions de société et d'estimer l'influence qu'ils peuvent exercer et la marge de manœuvre à leur disposition.

Par la maîtrise des notions fondamentales de la vie politique, économique et juridique, ils comprennent le fonctionnement de l'Etat de droit ainsi que les conséquences juridiques et économiques de leurs propres actions.

Ils saisissent les interactions entre les entreprises, les individus et l'Etat ainsi que leur rôle dans le circuit économique et dans l'environnement. Ils apprennent enfin comment des méthodes de recherche et de sélection de l'information et de prise de décision peuvent être utilisées pour des questions d'ordre économique et juridique.

6.3.1 DROIT

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables

- d'expliquer à l'aide d'exemples la différence entre le droit public et le droit privé;
- de citer les principales sources du droit et de préciser leurs caractéristiques;
- d'illustrer la hiérarchie des normes dans le contexte de leur propre expérience;
- d'expliquer les piliers de l'Etat de droit;
- d'expliquer la signification des droits fondamentaux dans le contexte national et international.

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Ordre juridique / organisation de l'Etat

Droits fondamentaux

Code civil (CC)

Code des obligations (CO)

Droit pénal

6.3.2 ÉCONOMIE POLITIQUE

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables

- d'expliquer le principe de la satisfaction des besoins à l'aide d'exemples simples;
- de montrer le rôle des facteurs de production dans la production de biens et de services dans le contexte de leur propre expérience;
- de décrire le circuit économique simplifié et d'expliquer les éléments relevant de l'économie politique figurant dans un texte provenant des médias;
- d'expliquer comment se calcule le produit intérieur brut (PIB) et d'identifier des indicateurs importants sur la base de son évolution (conjoncture).

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Création de valeur et cycle économique

L'offre et la demande

L'argent – brève introduction à la politique monétaire

Etat: finances et action sociale

Conjoncture et marché du travail

6.3.3 ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves sont capables

- de différencier les buts et la finalité d'une entreprise;
- d'expliquer les structures de l'entreprise;
- d'expliquer les interactions entre l'entreprise et son environnement;
- d'établir des liens entre des problématiques propres à l'entreprise et leurs connaissances en droit et en économie politique.

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Bases de la gestion d'entreprise

Bilan et compte de résultat

Organisation et conduite de l'entreprise

Marketing